



Le DCSSA à Robert Picqué :

Encore un HIA en moins au sein du SSA !

Le MGA Jacques MARGERY, directeur central du SSA, était de passage sur l'Hôpital d'Instruction des Armées Robert Picqué ce jeudi 5 avril, pour annoncer le retrait du projet BAHIA et la création du nouvel Hôpital Spécialisé des Armées (HSA).

Ce changement de format est l'une des mesures de la feuille de route 2024-2030 du SSA, présentée en septembre 2023, avec l'objectif principal de replacer l'offre de santé au cœur de l'activité du Service. La capacité hospitalière militaire du SSA évolue donc, en particulier au profit des blessés et malades du service, d'où la création du HSA Robert Picqué sur l'emprise actuelle, avec la construction d'un nouveau bâtiment à l'horizon 2030.

Les conséquences de cette décision ne sont pas neutres pour les personnels, puisqu'on ne parle plus de Mise à Disposition (MAD) pour BAHIA. Les personnels qui ne pourront pas intégrer l'HSA seront restructurés et obligés de trouver un autre établissement du MINARM ou de la fonction publique.

FO a demandé que soit transmis le plus rapidement possible le REO du nouvel HSA, pour savoir combien de personnels civils pourront travailler dans cet établissement. Le médecin-chef des services hors classe Serge CREMADES, directeur des hôpitaux des armées, a annoncé une centaine de personnels avec 90 % de paramédicaux, mais sans préciser combien de personnels civils pourront intégrer la structure.

Les personnels seront convoqués en entretien pour exprimer leurs souhaits. Le dispositif d'accompagnement personnalisé sera renforcé avec la création d'un poste supplémentaire et un chargé de mission pour le projet HSA.

FO a demandé que la DCSSA se rapproche de l'Agence Régionale de Santé pour que les personnels paramédicaux puissent, s'ils le désirent, être détachés



et travailler pour la Fonction Publique Hospitalière (FPH). Les personnels demandent s'ils peuvent être en MAD provisoire en attendant leur intégration et qu'un poste se libère dans la FPH.

Pour FO, les personnels de l'HIA Robert Picqué ont été durement éprouvés ces dernières années. La DCSSA a beau répéter aux personnels de ne pas s'inquiéter et qu'ils seront accompagnés, FO exige que leur situation soit clairement identifiée dans la future organisation, tant pour leurs missions que pour leurs parcours professionnels.

FO prendra comme toujours ses responsabilités et défendra les intérêts des agents, mais s'inquiète des conséquences en termes de risques psychosociaux (RPS).

FO rappelle que la santé et la sécurité des personnels doit être une priorité du chef d'établissement (Code du travail, article L4121-1 : « l'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs »).

Si vous vous trouvez en situation de RPS, n'hésitez pas à en parler à vos représentants FS (ex CHSCT) qui signaleront le problème auprès de la chefferie.

Le résultat pour FO : c'est encore un HIA en moins au sein du SSA !

***FO, le syndicalisme
libre, indépendant et déterminé !***

Le 6 avril 2024

